

Communiqué de presse

Beychac, le 28 juillet 2026

Stéphane GABARD élu Président du Syndicat des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur

Une présidence au service des viticulteurs et de la valeur des appellations



Dans une période où de nombreuses exploitations sont fragilisées, le Conseil d'Administration du Syndicat des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur a élu Stéphane GABARD à sa présidence, renouvelant ainsi sa confiance à un homme de terrain, profondément attaché à la défense des viticulteurs et à l'avenir de la principale appellation du vignoble bordelais.

Viticulteur à Galgon depuis 1999, Stéphane GABARD connaît les réalités du métier parce qu'il les vit au quotidien. Depuis plus de vingt ans, il s'investit dans la défense des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur avec une conviction simple : un Syndicat n'a de sens que s'il est utile à ses adhérents.

Après avoir exercé les fonctions de trésorier pendant sept ans puis assuré la présidence du Syndicat entre 2020 et 2025, il retrouve aujourd'hui cette responsabilité dans un contexte où le vignoble bordelais traverse l'une des périodes les plus difficiles de son histoire : Baisse de la consommation, incertitudes des marchés et changement climatique.

Avec l'aide du Conseil d'Administration et des équipes du Syndicat, Stéphane GABARD entend placer une priorité au-dessus de toutes les autres : préserver et reconstruire durablement le revenu des viticulteurs. Une conviction guide cette ambition : sans revenu, il n'y a ni transmission des exploitations, ni investissement, ni avenir pour les appellations.

Son action s'articulera autour de trois engagements :

- Redonner de la valeur aux vins de Bordeaux et Bordeaux Supérieur, afin que chaque bouteille permette une rémunération plus juste des producteurs.
- Renforcer l'attractivité et l'image des appellations, en accompagnant leur adaptation aux attentes des marchés tout en restant fidèles à leur identité.
- Faire du Syndicat une organisation proche, accessible et pleinement mobilisée, capable d'écouter chaque viticulteur, de porter sa voix et de défendre ses intérêts auprès des pouvoirs publics comme de l'ensemble des acteurs de la filière.

Stéphane GABARD souhaite exercer une présidence de proximité, fondée sur l'écoute, le dialogue et l'action. Il entend aller à la rencontre des adhérents sur le terrain, partager les difficultés comme les réussites, et construire avec eux les réponses aux défis de demain.

« Je suis avant tout un viticulteur. Je connais les inquiétudes de nos collègues parce que ce sont aussi les miennes. Je serai un Président disponible, accessible et engagé. Notre mission est claire : défendre le revenu des producteurs, redonner de la valeur à notre travail et préparer l'avenir de nos appellations. Rien ne se fera seul ; c'est collectivement que nous réussirons. »

En parallèle de cette présidence, Stéphane GABARD poursuivra son engagement au sein de la CNAOC (Confédération Nationale des Appellations d'Origine Contrôlées), où il participe notamment aux travaux relatifs aux indicateurs économiques et à la construction des prix dans le cadre de la loi d'orientation agricole. Il y défend une meilleure prise en compte des coûts de production afin de garantir une rémunération plus équitable des viticulteurs.

À propos du Syndicat des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur :

Le Syndicat représente les AOC Bordeaux- Bordeaux Supérieur, Crémant de Bordeaux et l'IG Fine de Bordeaux. Il compte environ 4189 déclarants pour 41 000 hectares de vigne en AOC (récolte 2025). Il assure la défense, la valorisation et le développement des principales appellations du vignoble bordelais et accompagne ses adhérents face aux enjeux économiques, techniques et réglementaires de la filière.